



Esprit Composite
22, rue Gassendi
75014 Paris - France
Tél : +33 140 44 47 97 / +33 140 44 49 51
Site web : <http://www.espritcomposite.com>
Courriel : contact@espritcomposite.fr

EPOXY PETRISSABLE PE 640 NA/PE640 A + PE 640 B

DESCRIPTION :

Système époxy à deux composants, de faible densité, rempli de charges non abrasives qui permettent une excellente aptitude à l'usinage. Temps de travail moyen, avec un faible pic exothermique. Attendez au moins 12 heures avant de poursuivre le traitement.

DEMANDE :

Modèles et modèles élégants, même de grande taille.

TRAITEMENT :

Mélangez manuellement ou mécaniquement. Durcissement à température ambiante.

SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME :

Résine PE 640 NA / PE 640 A

- | | |
|--------------------|----------------|
| ✓ Viscosité à 25°C | pâte |
| ✓ Couleur | blanc / marron |
| ✓ Densité à 25°C | 0,50-0,55 g/ml |

Harder PE 640 B

- | | |
|--------------------|-----------|
| ✓ Viscosité à 25°C | pâte |
| ✓ Couleur | beige |
| ✓ Densité à 25°C | 0,60 g/ml |

LES CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME TYPE :

Traitement des données :

- | | |
|---|-----------|
| ✓ Rapport de mélange en poids/ | 100:100 |
| ✓ Temps de traitement à 25°C (500ml) | 20-25 min |
| ✓ Temps de traitement avec mélangeur (4 kg, 25°C) | 15-20 min |
| ✓ Temps de gélification à 25°C (15ml ; 5mm) | 2-3 u |
| ✓ Pic exothermique à 25°C (500 ml) | 70-80°C |
| ✓ Durcissement (15 ml, 5 mm, 25°C) | 15-20 u |
| ✓ Post-polymérisation à 60°C (facultatif) | 10-15 u |
| ✓ Épaisseur maximale recommandée | 30-40 mm |

LES PROPRIÉTÉS TYPIQUES DU SYSTÈME DURCI :

Propriétés déterminées sur des échantillons durcis : 24 h KT (température ambiante) + 15 h 60°C

- | | |
|-------------------------------------|---------------------|
| ✓ Couleur | Jaune paille / brun |
| ✓ Excellente usinabilité des outils | |
| ✓ Densité à 25°C | 0,52-0,57 g/ml |
| ✓ Dureté à 25°C | 70-75 shore D/15 |
| ✓ Transition vitreuse | 75 - 85°C |
| ✓ Température maximale recommandée | 70°C |

INSTRUCTIONS :

Vérifiez les composants et, si nécessaire, homogénéisez-les avant de les utiliser.

Mélangez les deux composants (résine et durcisseur) dans les quantités correctes, en évitant l'air, jusqu'à l'obtention d'une masse homogène, puis procédez au traitement.

Préparez la surface du moule avec un agent de démoulage à base de cire (voir les instructions du fabricant).



Esprit Composite
22, rue Gassendi
75014 Paris - France
Tél : +33 140 44 47 97 / +33 140 44 49 51
Site web : <http://www.espritcomposite.com>
Courriel : contact@espritcomposite.fr

DURCISSEMENT / POST-TRAITEMENT :

La post-durcissement donne au produit durci les meilleures propriétés mécaniques et chimiques et est donc toujours recommandée ; elle devient nécessaire lorsque le produit est travaillé à température. Pour durcir le produit, augmenter progressivement la température de 10°C toutes les heures jusqu'à atteindre la température indiquée dans le tableau. Maintenez la température pendant le temps indiqué, puis laissez refroidir lentement. Dans le cas d'artefacts de grande taille, l'augmentation de la température doit être plus lente et plus progressive pour éviter les déséquilibres thermiques entre la surface extérieure et le cœur. Pour les applications en couche mince et les composites, post-polymériser sur le masque.

CONSERVATION :

Les résines époxy et les durcisseurs peuvent être conservés pendant plus d'un an dans leur emballage d'origine fermé, dans un endroit frais et sec. Les durcisseurs sont sensibles à l'humidité. Se référer à la fiche de sécurité du produit pour la santé et la sécurité.

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent, par conséquent, aucun engagement de notre part, notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits.

Ces informations ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la Législation locale et d'obtenir les homologations et autorisations éventuellement nécessaires.